



DELIBERATION N° 4

L'an deux mil dix-huit le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 11 septembre 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, P. ACEDO, M. EVENE, MA THEBAUD, JD BONNOME, JM BAGNERES PEDEBOSCQ, S. PUYO, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, AM BARTHE, J. DARRIGADE, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, F. MARTINEZ, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), C. ORDONNES (pouvoir à C.DUFOUR), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), G. MOSCHETTI (pouvoir à J. BONNOME), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCQ), C.LOUSTALET (pouvoir à JP CRESPO)

Membre absent n'ayant pas donné procuration : G.ELGART

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que l'association ANTIC (Agence Pays basque des NTIC), constituée de collectivités locales et d'institutions publiques, d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche, d'associations d'utilisateurs et d'entreprises du numérique, a sollicité la Commune dans le cadre de la mise en place d'une expérimentation sur l'ouverture des données publiques (OPEN DATA) et a présenté à la Ville un projet d'expérimentation à l'échelle du Pays Basque.

Missionnée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, elle propose d'accompagner les 16 villes pour qui l'ouverture des données publiques relève d'une obligation légale en vertu de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

L'open data permet aux territoires et à leurs décideurs d'améliorer leur attractivité, de soutenir l'innovation, de moderniser les services publics tout en répondant à l'exigence nouvelle des citoyens en matière de transparence et de clarté dans l'action publique.

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28
Pour : 28
Contre : /
Abstention: /

Objet :
Expérimentation
Open Data Pays
Basque - Accord
d'engagement et de
participation -
Autorisation donnée
à Monsieur le Maire
de signer ladite
convention

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Au-delà de cette valorisation de l'action territoriale, il s'agit d'une formidable opportunité pour créer de la fluidité entre des services organisés en silos et soutenir des démarches collaboratives entre administrations.

A une époque où la bonne gestion des données numériques publiques revêt une importance croissante pour nos collectivités, la proposition de l'ANTIC d'impulser une démarche collective d'ouverture des données publiques permettra aux Communes de mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et tisser de nouveaux partenariats.

A ce stade, la totalité des frais inhérents à cette mission d'ingénierie sera prise en charge par l'ANTIC, qui a besoin que la Commune soutienne la démarche et la méthodologie proposées.

A ce titre, afin de soutenir l'ANTIC dans la réalisation de sa mission « Open Data Pays Basque », il est proposé d'approuver la participation de la Ville à cette expérimentation territoriale.

Une convention sera établie entre la Ville et l'ANTIC, notamment pour préciser les modalités d'intervention de l'association, et les différentes phases de la mission.

La Commune de Boucau, adhérente à l'ANTIC, souhaite s'inscrire dans cette démarche d'ouverture des données publiques.

Pour ce faire, la Commune s'engage à désigner deux représentants (agent + élu) pour participer aux comités de pilotage et suivre les travaux de l'ANTIC.

Il est proposé de désigner Madame Claire ORDONNES pour participer aux travaux de l'ANTIC aux côtés de l'agent communal en charge du numérique.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

- . **Approuve** la convention de partenariat à conclure avec l'ANTIC Pays Basque pour la participation à l'expérimentation Open Data,
- . **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec Monsieur le Président de l'ANTIC.
- . **Désigne** Madame Claire ORDONNES, pour participer aux travaux de l'ANTIC concernant l'Open Data.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 18 septembre 2018
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 24/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 24/09/2018